

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG
Siège social : Mairie de Plévenon
☎02.96.41.43.06.
Mail : mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr
-Heures d'ouverture de la mairie : Lundi-Mardi-
Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30
Mercredi et Samedi : 10h-12h

N°16
JEUDI 11 FEVRIER 2021

INFORMATIONS MUNICIPALES

Emplois saisonniers : Les candidatures pour la saison 2021 pour le phare, le parking du Cap Fréhel et le Camping sont à déposer en mairie avant le 01 mars.

M. PHILIPPE Gilbert, adjoint aux services techniques, tient une permanence tous les mercredis de 11h à 12h aux Services Techniques. Téléphone des services techniques : 02.96.41.32.79.

Récupération de bois coupé dans le camping. Inscription en mairie avant le 16 février.

Permanences sociales : tous les jeudis de 10h à 12h à la salle André Gorguès (au dessus de l'Office de Tourisme).

Rappel : si jamais vous souhaitez bénéficier du transport mis en place pour les marchés de Fréhel (mardi) ou de Matignon (mercredi), merci de vous inscrire en mairie, la veille.

Site internet de la mairie : depuis plusieurs jours notre site internet n'est plus accessible. Il est en cours de mise à jour. Si vous avez des photos de PLEVENON, n'hésitez à contacter la mairie.

DINAN AGGLOMÉRATION

Taxe de séjour 2021 : Dinan Agglomération a voté les nouveaux tarifs. La période de perception est du 1er janvier au 31 décembre. Renseignements : 02.96.87.52.74 ou n.roulon@dinan-agglomeration.fr.

Catégories d'hébergement	Tarifs
Palaces	4,00€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1,50€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,20 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,00 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,80 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, auberges collectives	0,70 €
Chambres d'hôtes	0,70 €
Terrains de campings et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements de camping-cars et parcs de stationnement touristiques par tranches de 24 heures	0,50 €
Terrains de campings et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €

Mode de calcul de la taxe de séjour :
Tarif applicable à la catégorie d'hébergement concernée : nombre de personnes assujetties x nombre de nuits du séjour.

LES HÉBERGEMENTS NON CLASSÉS

Hébergements non classés	Taux
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air et des chambres d'hôtes	3%

Mode de calcul de la taxe de séjour :**
(Tarif du séjour à la nuitée / nombre de personnes accueillies * 3%) x nombre de personnes assujetties x nombre de nuits du séjour.

*Le calcul du tarif à la nuitée est réalisé sur le nombre de personnes reçues à chaque séjour (adultes et enfants)
**Le montant de la taxe est plafonné à 4,00€ par nuit et par personne (modification de la loi de finances pour 2021 votée le 29-12-2020).

EXONÉRATIONS

- Les personnes mineures (-18 ans)
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans une commune du territoire
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- Les personnes dont le loyer journalier est inférieur à 1€.

ATTENTION : une personne qui loue un hébergement touristique en dehors de sa commune de résidence, même si elle se situe sur le territoire de Dinan Agglomération, est assujettie à la taxe de séjour (modification de l'article 2333-29 du CGCT).

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86
Dr BROCC : 02.96.88.09.28

① Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers

A domicile ou au cabinet sur RDV

-Plévenon : 09.62.68.61.38.
Thomas NASCIMBENI-PREVOST
1, Rue du Freschet,
-Fréhel bourg : 02.96.41.59.94
C.BLANCHETEAU, D. HERVE,
F. URIEN
- Pléhérel Plage : 02.96.41.55.79
M. BRETON et S. DENOUIL

Numéros d'urgence :

-danger immédiat : 17

-violences sur les enfants : 119

-violences conjugales : 3939

Pompes funèbres, transport de corps

24/24h, chambre funéraire

Entreprise GUILLEMETTE

☎ 02.96.41.30.21 ou

☎ 06.88.31.56.04

Ambulances du littoral

02.96.72.15.66

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi (TPMR : mobilité

réduite) ☎06.16.97.53.06

Services Urgence :

POMPIERS ☎ le 18,

(Portable le 112)

SAMU ☎ le 15 - POLICE ☎ le 17

PHARMACIE de garde ☎32 37

Secours en mer :

-Depuis le littoral : n°196

-En mer : radio VHF : canal 16
demandez le cross.

Décès : M. PLESSIS Pierre, décédé le 3 février à Fréhel, à l'âge de 90 ans.

Le conseil municipal présente ses condoléances à la famille.

Remerciements : Les familles PLESSIS, MEUNIER ET LOTTON remercient M. HERVE Jean, Annette ainsi que la chorale et toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de M. PLESSIS Pierre survenu le 3 février, à l'âge de 90 ans.

 **Travaux :** Allée de la Moinerie du 01 au 19 février pour travaux de raccordement ENEDIS et VEOLIA.

-Allée de la Thébaudais du 08 au 28 février pour travaux de raccordement ENEDIS.

GRAND SITE DE FRANCE CAP D'ERQUY- CAP FRÉHEL

Le Grand site de France Cap d'Erquy-Cap Fréhel propose des animations pour les vacances d'hiver du 15 février au 05 mars. L'accent est mis pendant ces vacances sur les animations nature en famille (oiseaux marins, jouets buissonniers, rallyes, pêche à pied), les sorties économie locale et patrimoine (pêche et coquille, balade racontée autour du viaduc de Caroual) et enfin une expérience insolite, celle de vivre un lever de soleil au Cap Fréhel illuminé des belles couleurs de l'hiver...Elle fait partie des nouveautés de l'hiver 2021, avec également une nouvelle animation de type jeu de piste au Cap Fréhel sur la thématique du phare, accessible à partir de 11 ans ! Programme : Lundi 15/02 : orientation nature, à partir de 11 ans. Durée 2h. RDV : 14h Chapelle de Pléhérel (Fréhel). Vendredi 19/02 : lever du soleil au Cap d'Erquy. A partir de 6 ans. Durée 2h. Pensez à prendre des vêtements chauds et un gobelet. RDV : 7h. Parking du Lourtuais, au Cap d'Erquy (Erquy). Mercredi 24/02 : Jeu de piste du Cap. A partir de 11 ans, durée 2h, rdv : 10h entre les deux phares du Cap Fréhel (Plévenon). Inscription obligatoire pour toutes sorties au 02.96.41.50.83. Programme en mairie.

DDTM DES CÔTES D'ARMOR

L'Enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines est affichée à l'extérieur de la mairie jusqu'au 17 février 2021. Vous pouvez consigner vos observations éventuelles sur cette enquête soit à la mairie soit en envoyant un courrier à Monsieur Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor—1 Rue du Parc—CS 52256—22022 SAINT-BRIEUC.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Landes et Bruyères : Informations aux bénévoles : La Covid-19 menace toujours l'édition de Landes & Bruyères 2021. Néanmoins le comité d'organisation continue d'œuvrer à la préparation de l'évènement comme si, d'ici le 1^{er} mai, l'horizon allait s'éclaircir.

Aujourd'hui la Covid-19 a poussé le Gouvernement à prendre des décisions qui nous contraignent à annuler la réunion des bénévoles initialement prévue le 11 février prochain. Dès que cela deviendra possible nous organiserons ces réunions préparatoires à l'évènement comme par le passé.

Nous faisons notre possible pour que tous les bénévoles soient informés, malheureusement il nous manque encore beaucoup d'adresses mail.

Si vous n'avez pas reçu de message par mail récemment nous vous invitons à nous communiquer vos coordonnées à l'adresse suivante landesetbruyeres@gmail.com. Nous comptons sur vous et, encore merci pour votre engagement à nos côtés. Le Comité d'organisation

Appel à subventions : Les demandes de subventions sont à déposer à la mairie avant le 12 février. Il faut utiliser l'imprimé cerfa n°12156*05.

Don du Sang : Un grand merci pour votre mobilisation incroyable depuis le début de la crise sanitaire. ENSEMBLE, CONTINUONS A SAUVER DES VIES. La prochaine collecte aura lieu le lundi 22 février de 15h30 à 19h00 à la salle des fêtes de Fréhel. N'oubliez pas de prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr rubrique RDV EN LIGNE. Une collation vous sera servie à l'issue du don.

A savoir : Ne pas venir à jeun pour donner son sang, être âgé de 15 à 70 ans, être en bonne santé et peser minimum 50 kg et être muni obligatoirement d'une pièce d'identité.

DIVERS

À vendre : -Desserte en bois avec roulettes: 50€, barrière sécurité enfant extensible : 10€ pièce, lit 160 x 190 avec tête en tissu + dessus de lit + sommier à latte + matelas neuf : 150 €, bar en bois massif + 2 tabourets : 200 €, bibliothèque arrière de bar en bois massif : 100 €, coffre en chêne massif L 1.14 x H 0.70 Prof. 0.50 : 75€, machine à laver étroite : 50€. Tél. : 02.96.41.52.46 à débattre.

Emploi : Pour tous travaux de bricolage (intérieur/extérieur), entretien des espaces verts (tontes, réparations, taille de haies, etc...), dépannage occasionnel. Chèque CESU. Contact: 06.21.92.40.55 ou 06.06.41.24.21.

Recherche : personne de confiance pour s'occuper de l'accueil et du départ (remise des clés, état des lieux ainsi que du ménage) pour une maison située dans le bourg de Plévenon. Contactez Mme Gresle au 06.82.93.09.11.